

# PROJET DE RENOUVELLEMENT du parc éolien de Murat

CONCERTATION PUBLIQUE PRÉALABLE  
DU 27 AOÛT AU 24 SEPTEMBRE 2021

..... **VENEZ VOUS INFORMER ET DONNER VOTRE AVIS** .....  
**SUR LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DU PARC ÉOLIEN DE MURAT**

**Organisée à l'initiative d'ERG Développement France**, cette concertation préalable est l'occasion d'exprimer son avis et de faire part de son intérêt pour le renouvellement du parc éolien de Murat en fonctionnement sur le territoire.

**Tout le long de la période participative, un dossier de concertation sera disponible pour consultation** en mairie et également téléchargeable sur le site Internet du projet  
**<https://parc-eolien-de-murat.info>**

**VOS AVIS, SUGGESTIONS, QUESTIONS  
POURRONT ÊTRE DÉPOSÉS À PARTIR  
DU 10 SEPTEMBRE ET JUSQU'AU 24 SEPTEMBRE 2021 INCLUS :**



- Sur le formulaire d'expression mis en ligne  
**sur le site Internet du projet :**  
**<https://parc-eolien-de-murat.info>**



- Dans le recueil d'avis disponible à la **mairie de Murat-sur-Vèbre** aux heures d'ouverture :  
Le Lundi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Du Mardi au Jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
Le Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h00



- **Par courrier à :**  
**Courant Porteur BP 70131 – 75863 Paris 18 – PPDC**

Tous vos avis seront recueillis et traités par la société Courant Porteur, spécialisée dans les démarches de concertation chargée de faire un bilan fidèle de la participation à cette concertation. **Ce bilan sera rendu public et la société ERG Développement France présentera les dispositions mises en place pour tenir compte des contributions.**